

COMMUNE DE VINZIER

LOCATION DES GÎTES COMMUNAUX : TARIFS 2010 - 2011

Tarifs 2010 - 2011 fixés lors du Conseil Municipal du 30 Octobre 2009

TARIF DE LOCATION DES GITES COMMUNAUX (hors bénéficiaires de la CCAS) (Tarif pour un gîte)		TARIFS
Vacances de Noël	la nuitée	45,00
	le week-end (= 3 nuitées) ou 3 nuitées consécutives	130,00
	la semaine (= 7 nuitées)	260,00
	la nuitée supplémentaire (après un w-e, 3 nuitées ou une semaine)	37,00
Vacances de Février	la nuitée	65,00
	le week-end (= 3 nuitées) ou 3 nuitées consécutives	190,00
	la semaine (= 7 nuitées)	380,00
	la nuitée supplémentaire (après un w-e, 3 nuitées ou une semaine)	54,00
Eté (juillet - août)	la nuitée	60,00
	le week-end (= 3 nuitées) ou 3 nuitées consécutives	175,00
	la semaine (= 7 nuitées)	350,00
	la nuitée supplémentaire (après un w-e, 3 nuitées ou une semaine)	50,00
Autres périodes	la nuitée	40,00
	le week-end (= 3 nuitées) ou 3 nuitées consécutives	105,00
	la semaine (= 7 nuitées)	210,00
	la nuitée supplémentaire (après un w-e, 3 nuitées ou une semaine)	30,00
Caution à l'arrivée (quelle que soient la période et la durée)		155,00
<ul style="list-style-type: none">- Depuis le 1er octobre 2005, les tarifs des gîtes sont "Tout Compris" : les charges (électricité, gaz, chauffage) sont comprises dans les prix de location (délibération du 25/01/2005);- Une réduction de 10% sera accordée pour toute location d'une durée égale ou supérieure à 4 semaines consécutives;- Un acompte de 25% du prix de location sera demandé à la réservation.		